

**Décision du 16 décembre 2014 portant désignation des représentants du personnel
au comité technique spécial de service placé auprès du premier président
de Cour de cassation
NOR : JUSB1430612S**

Le premier président de la Cour de cassation,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;

Vu la loi n° 2010-751 du 5 juillet 2010 relative à la rénovation du dialogue social et comportant diverses dispositions relatives à la fonction publique ;

Vu le décret n°2011-184 du 15 février 2011 modifié relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'État ;

Vu l'arrêté du 22 juin 2011 relatif à la création d'un comité technique spécial de service placé auprès du premier président de la Cour de cassation ;

Vu le procès-verbal du 5 décembre 2014 de l'élection du comité technique spécial de service placé auprès du premier président de Cour de cassation.

DÉCIDE

Article 1

Sont nommés représentants du personnel au sein du comité technique spécial de service placé auprès du premier président de la Cour de cassation :

ORGANISATIONS SYNDICALES	TITULAIRES	SUPPLEANTS
UNSA-SJ	Mme Claudie HENAULT- CASTANDET	M. Claude SOULIER
UNSA-SJ	Mme Sophie HOTTE	M. Landitiana RAMAROKOTO
C-JUSTICE	Mme Nathalie DURAND	Mme Catherine WARRIN
CGT-CSJ	M. Yves MASSART	M. Laurier DESTAIS

Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du ministère de la justice.

Fait, le 16 décembre 2014.

Le premier président,

Bertrand LOUVEL